

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Notre journal.* — VAUD : *Candidatures au C. C.* — *Nouveaux membres S.P.V.* — *Centime du travail.* — *Exposition de dessins.* — *Journaux recommandés.* — *Le pain quotidien.* — *Chœur mixte Vevey-Montreux.* — *Dans les sections : Orbe.* — GENÈVE : *Société d'activité manuelle.* — U. I. P. G. MESSIEURS : *Assemblée du 17 décembre.* — NEUCHATEL : *Etat nominatif.* — *Fonds scolaire.* — JURA : *Les écoliers et les représentations théâtrales.* — *L'inspecteurat.* — *Choix d'une profession.* — *Entr'aide.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Le congrès du syndicat national de France.* — PRATIQUE : *Lectures littéraires.*

PARTIE CORPORATIVE

NOTRE JOURNAL

Avec ce premier numéro, notre journal commence une période nouvelle de sa publication. Depuis 1921, cette publication était assurée par la Maison Payot et C^{ie} à Lausanne, qui s'est acquittée de sa tâche avec dévouement et régularité, et qui a entretenu avec les nombreux Bureaux S.P.R. qui se sont succédé des rapports de parfaite courtoisie.

D'un commun accord, la convention liant la Maison Payot et la S.P.R., échéant au 31 décembre, a été dénoncée de part et d'autre pour le 30 juin dernier. En effet, cette maison nous avait avisés qu'elle ne pourrait assurer la suite de la publication que moyennant une augmentation du prix de l'abonnement, et le Bureau S.P.R., au contraire, était bien décidé à obtenir une diminution.

Il nous appartenait donc de rechercher pour notre journal toutes les économies réalisables, et de choisir la maison qui pourrait nous en assurer la publication aux meilleures conditions. Il serait fastidieux de relater ici les études, devis, projets et contre-projets que nous avons discutés, toutes les enquêtes et démarches — plus ou moins agréables ! — que nous avons faites, toutes les séances — plus ou moins agitées ! — que nous avons vécues. Finalement, en toute impartialité et à l'unanimité, le Bureau S.P.R. a décidé de confier la publication de l'*Educateur* aux Imprimeries Réunies à Lausanne, qui l'ont imprimé jusqu'ici, et qui offrent, avec des conditions financières au moins égales à celles des maisons concurrentes, toutes garanties de sécurité et de régularité.

Une convention vient d'être conclue, directement avec les I. R., d'après laquelle cette maison se chargera désormais de l'impression, de l'administration et de la publicité du journal, cette dernière par l'intermédiaire de Publicitas S. A.

Quelques modifications ont été introduites. Le format a été « normalisé », c'est-à-dire légèrement réduit, mais au seul détriment des marges ; cela nous a amenés à alléger l'en-tête en 1^{re} page de couverture. Au lieu des caractères typographiques utilisés jusqu'ici (corps 9 et corps 7) un type intermédiaire (corps 8) servira désormais pour l'ensemble de l'impression, ce qui entraînera une diminution sensible de la matière imprimée. Enfin et surtout, sans avoir pu, hélas ! donner entière satisfaction aux exigences de l'U.I.P.G. Dames et Messieurs, nous sommes heureux cependant d'avoir pu ramener le prix d'abonnement de 9 à 8 fr. pour la Suisse, et de 12 à 11 fr. pour l'étranger.

Pour le Bureau : Ch. SEREX, trésorier.

Nous aurions voulu qu'avec ce premier numéro de l'année commençât l'activité du nouveau rédacteur de la partie pédagogique de notre journal transformé. Mais le Bureau du Comité central n'a pas encore désigné un remplaçant au regretté Alb. Rochat, ce qui d'ailleurs ne saurait tarder. En attendant, nous nous bornerons à continuer à assurer le service de l'*Educateur*. Il reste encore en suspens un certain nombre d'articles déjà composés, dont, grâce à l'amabilité des Imprimeries Réunies, nous pourrons faire passer la plus grande partie, malgré la différence du corps d'impression. Nous nous excusons auprès des dévoués collaborateurs, qui ont bien voulu nous seconder en envoyant d'intéressantes correspondances, si leurs articles tardent à paraître.

C. GREC.

VAUD CANDIDATURES AU COMITÉ S. P. V.

Aucune présentation n'est parvenue au comité central dans le délai prévu. Nous demandons aux comités des sections de bien vouloir désigner deux candidats au moins et de les annoncer pour le *vendredi 15 janvier*.

LE COMITÉ.

NOUVEAUX MEMBRES S. P. V.

admis de mai à décembre 1936.

Aigle : Mlles Elisabeth Jaccard, Isabelle Jaccard, Simone Panchaud, M. Maurice Bonzon.

Aubonne : Mlles Louise Beausire, Louise Christinet, Simone Panchaud.

Avenches : Mlle Marie Doleyras ; M. Adolphe Hollenweger.

Cossonay : Mlles Susanne Capt, Clarice de Siebenthal, Lucette Durussel, Louisette Lenoir, Georgette Martignier ; MM. H. Cornamusaz, Pierre Baudin.

Echallens : Mlles Marie-Louise Lambelet, Anne-Marie Vuillermoz, Marie Nicod ; MM. Roger Girard, Daniel Regamey.

Grandson : Mme M. Marquis-Aeschlimann ; M. Edmond Ansermoz.

Lausanne : Mlles Irène Jacot-Descombes, Jacqueline Jaccottet ; M. Victor Bastian.

La Vallée : M. Roger Bornet.

Lavaux : Mlle Esther Roth.

Morges : Mlles Marguerite Golay, Renée Rouiller.

Moudon : Mlle Gertrude Burghartz ; M. Henri Burnier.

Orbe : Mlle Hélène Besson, Renée Meyer, Marguerite Nicollier.

Oron : Mlles Juliette Luthy, Yvonne Plumettaz, Lucie Schmidt.

Payerne : Mlle Madeleine Robellaz.

Pays d'Enhaut : M. Emile Baechtold.

Rolle : Mlles Jeanne Bichet, Hélène Guignard.

Vevey : Mlle Madeleine Borgeaud, Lucie Munier.

* * *

Une première liste ayant été publiée en mai dernier (p. 354, No 21), nous arrivons à un total de 87 admissions en 1936.

Nous adressons nos souhaits de bienvenue à toutes et à tous dans la grande famille S. P. V.

Le Comité.

« CENTIME DU TRAVAIL »

Il a évolué : selon le nouveau projet adopté par le Conseil d'Etat le 7 décembre, et peu après par le Grand Conseil, il est devenu le 8/10 de centime, et il frappe aussi *le revenu* « supputé à 3 % de la fortune imposable ».

Ayant obtenu satisfaction, nous pourrions mettre ici le point final, puisque la décision est définitive.

On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que le « centime du travail », parti d'une idée généreuse de solidarité, est critiquable dans son application. Moins anodin qu'il le paraît au premier abord, il représente un supplément d'impôt particulièrement sensible pour les traitements modestes.

En effet, si l'on établit un rapport entre le taux de l'impôt *cantonal* sur le produit du travail (*progressif*) et celui du centime (*proportionnel*), on constate que ce rapport diminue à mesure que la somme imposable augmente. Le tableau complet de ces calculs est bien intéressant, et je me réserve, le cas échéant, d'y revenir avec plus de détails. C'est ainsi que, pour une somme imposable de 500 fr. (toutes défalcations opérées), l'augmentation d'impôt résultant de la nouvelle taxe est du 50 % (bien entendu, répétons-le, de l'impôt actuel sur le produit du travail seul). Pour une somme imposable de 10 000 fr., ce rapport n'est plus que du 23 % !

Le centime du travail n'étant prévu que pour 1937, nous n'insistons pas ; mais, si l'expérience devait se renouveler, nous pourrions demander qu'il soit établi selon des principes qui soient plus en harmonie avec l'esprit de notre constitution cantonale.

R. FAGUE.

EXPOSITION DE DESSINS

La Société vaudoise pour l'enseignement du dessin organisera ce printemps une *Exposition de dessins d'élèves*. Elle aura lieu au Musée Arlaud, du samedi 27 mars au dimanche 11 avril.

Le but de cette exposition étant de fournir au corps enseignant des idées et des suggestions sur la manière de développer l'enseignement du dessin, elle est ouverte à tous les genres de travaux, y compris l'écriture ornementale. Il y aura lieu toutefois d'éliminer les travaux d'élèves exceptionnellement doués et ceux qui ont été retouchés ou corrigés par le maître ; les copies ne sont pas admises.

Toutes les écoles primaires et secondaires peuvent participer à l'exposition, que les maîtres soient membres ou non de la S.V.E.D. Les maîtres qui présenteront des travaux nécessitant des procédés nouveaux voudront bien expliquer brièvement ces procédés dans une notice jointe aux dessins. Le comité se réserve le droit de faire un choix des dessins à exposer. Des étiquettes à coller sur chaque feuille sont à la disposition des exposants.

Les maîtres qui désirent exposer doivent s'inscrire auprès de *M. Berger, professeur, Morges, avant le 1^{er} février*, en indiquant le nombre approximatif des travaux qui devront parvenir du *20 au 28 février*, au concierge du Musée Arlaud, place de la Riponne, Lausanne.

L'entrée à l'exposition (30 centimes) sera gratuite pour les membres de la S.V.E.D. et pour les enfants accompagnés.

JOURNAUX RECOMMANDÉS

Abonnez vos enfants à l'*Ecolier romand* et rappelez-le à vos élèves. L'abonnement en classe revient à 2 fr. 50. Chaque quinzaine, il apporte aux jeunes de la lecture et des distractions intéressantes. Il faut le soutenir, *même par vos critiques*, qui seront toujours examinées avec bienveillance et avec le désir de vous satisfaire.

Abonnez-vous vous-même au *Journal des Parents* et recommandez-le aux parents de vos élèves (3 fr. 50). Il traite d'éducation et sert de trait d'union entre l'école et la famille. Si vous ne le connaissez pas, faites un pas vers lui en demandant un numéro spécimen.

Rédaction des deux journaux : *Pro Juventute, Bourg 8, Lausanne.*

L. Cz.

LE PAIN QUOTIDIEN (*retardé*)

C'est le titre d'un roman qui vient de sortir de presse et qui est dû à la plume d'une institutrice lausannoise : *Alice Curchod*.

Son titre pourrait prêter à confusion. Il ne s'agit pas d'un recueil de versets bibliques comme d'aucuns ont pu le croire sans en savoir davantage. C'est un livre « vécu ». Des personnalités lausannoises de premier plan ont encouragé son auteur à le publier et il a paru pour Noël.

Nous vous le recommandons comme étrennes et lecture de vacances. Venant après la *Chaloupe dorée*, de Thomi, cette œuvre bien écrite mettra une nouvelle collègue à l'honneur.

Nos félicitations.

L. Cz.

CHŒUR MIXTE DE VEVEY-MONTREUX

Les quatre concerts donnés dernièrement ont été un succès artistique plus que... financier. Tant mieux ! pourrions-nous dire s'il ne s'agissait de payer salles, publicité, musique, directeur et déplacement des choristes (un bon nombre viennent du grand district pour les répétitions à La Tour ou à Montreux, ce qui représente une belle dose d'enthousiasme et de sacrifices). Le déficit de l'année est petit en comparaison de tous ceux qui affligen les caisses communales et cantonales, mais trop grand pour être supporté en entier par les 60 choristes. Nous mendions donc votre adhésion immédiate et définitive comme membre passif (6 fr.), ou comme membre protecteur (montant illimité).

Le concert de Montreux a bénéficié d'un patronage imprévu et que nous pourrions qualifier de providentiel. Joachim Nin, le maître espagnol qui vient d'échapper à la tuerie autour de Madrid, est en séjour à Caux. La Suisse accueillante, le directeur Carlo Boller mettant l'Espagne et sa chanson populaire au programme du Chœur mixte, ont enchanté le maître qui nous a offert sa collaboration bénévole, son amitié et même... de quoi boucher un des trous de la caisse.

Genève nous demande ce même programme, avec le maître Nin évidemment, qui s'y prête de bonne grâce.

Le Chœur mixte est né en 1916, au moment des grands soucis et des privations. On chantait pour oublier. Il fête cette année ses vingt ans d'existence. Il faut qu'il vive dans les années de crise pour ajouter son chaînon aux œuvres spirituelles et artistiques qui seules sont indéfectibles et qui nous élèvent au-dessus de la mêlée et de l'angoisse.

Apportez-lui votre appui, sous n'importe quelle forme, pour qu'il continue à travailler et à faire honneur à tout le corps enseignant vaudois. L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Orbe. — La 3^e leçon de gymnastique de M. Jaton aura lieu samedi 16 janvier, à 15 h. 15, à Orbe.

GENÈVE SOCIÉTÉ GENEVOISE D'ACTIVITÉ MANUELLE SCOLAIRE

Des différents cours annoncés récemment, celui de *travaux sur bois* a réuni quelques inscriptions. La caisse de la société participera à l'organisation de ce cours qui aura lieu chaque *mardi soir*, de 20 à 22 heures, à l'école du Grutli, à partir du *12 janvier* prochain. Chacun peut encore s'inscrire jusqu'à cette date auprès du collègue L. Dunand. Finance d'inscription 15 fr., durée du cours 12 séances.

LE COMITÉ.

U. I. P. G. — MESSIEURS

Compte rendu de l'assemblée générale du 17 décembre 1936.

Le procès-verbal lu et adopté, le président Duchemin donne connaissance à l'assemblée de la volumineuse correspondance reçue par le comité depuis la dernière assemblée générale.

Cette lecture, faite à une allure vertigineuse, devant un auditoire éberlué, donne une idée de l'activité du comité et de ses dirigeants durant la période qui se termine avec l'année.

A ce sujet, plusieurs observations sont présentées par nos collègues Borel, Pâquin et Rudhart.

Quatre collègues ont écrit au comité pour protester contre l'affiliation éventuelle de la S. P. R. au R. U. P. (et vivent les abréviations !). Court échange de vues à ce sujet.

Sur la proposition de notre collègue Uldry, le comité a désigné une commission de collègues qui doit collaborer à l'autre créée dans notre ville : « Ateliers de chômeurs pour la fabrication de jouets ». Cette commission est chargée d'examiner et de donner suite à une proposition de M. Rob. Dottrens qui pense que l'« atelier » peut étendre son activité, notamment en ce qui concerne la confection de jeux éducatifs ou autre matériel dont nos classes pourraient bénéficier.

Nos collègues, moniteurs de jeunes skieurs, ont décidé de collaborer, comme d'habitude avec le Département de l'Instruction publique pour l'organisation des cours de ski pour écoliers.

A ce sujet, l'assemblée apprend avec satisfaction qu'aucune retenue de traitement ne sera faite pour absences dues à un accident de ski, l'arrêté du précédent Conseil d'Etat ayant été suspendu par le nouveau.

Notre collègue G. Willemin fait un exposé très complet et objectif des tractations, démarches et interventions du comité de l'U. I. P. G. auprès de la S. P. R. au sujet de notre journal : *Bulletin corporatif et Educateur*.

Si les Genevois n'ont pas obtenu tout ce qu'ils auraient désiré et s'il faut déplorer certaines maladresses « d'en là » au cours de ces tractations, notre action n'a pas été sans influence sur le résultat des pourparlers.

Les conditions qui nous sont faites pour le renouvellement du contrat avec les Imprimeries Réunies sont plus favorables que précédemment et le comité propose à l'assemblée de les accepter, tout en faisant certaines réserves.

L'assemblée qui approuve toute l'action du comité à ce sujet, accepte sa proposition (quelques abstentions).

A propos d'arrêtés récents des autorités, notre collègue Borel se demande s'il ne serait pas indiqué d'affirmer à nouveau le droit de liberté complète d'opinion pour les fonctionnaires. Le comité examinera les textes d'arrêtés, leurs considérants et la proposition Borel.

A. L.

NEUCHATEL**ÉTAT NOMINATIF**

Les présidents de section sont priés de faire parvenir immédiatement, à M. H.-L. Gédet, Mail 48, à Neuchâtel, les états nominatifs, au 1^{er} janvier, avec mention des membres actifs, auxiliaires et honoraires. Pour les grandes localités, indiquer rue et numéro de maison.

J.-ED. M.

FONDS SCOLAIRE

Nous avions annoncé que M. Schmidt, chargé de l'expertise du Fonds scolaire, s'était réservé le droit de répliquer à la lettre de M. le Dr Zaugg qui a paru dans l'*Educateur* du 12 décembre. Nous donnons aujourd'hui seulement connaissance de la réponse de M. Schmidt qui nous est parvenue en retard, et avec la publication de laquelle nous mettons le point final à une polémique dans laquelle chacun des intéressés a eu l'occasion de s'exprimer. J.-ED. M.

Réponse de M. O.-F. Schmidt

Monsieur le rédacteur,

C'est bien à contre-cœur que j'interviens dans votre périodique au sujet de la lettre publiée par M. E. Zaugg, de Wabern-Berne, en date du 12 décembre 1936.

Cette lettre, entachée de contradictions, de tendances et d'erreurs, n'a pas eu le mauvais effet qu'en escomptait son auteur. M. J.-Ed. Matthey a répondu magistralement, anéantissant point par point l'argumentation fallacieuse de M. Zaugg, il est donc inutile que j'y revienne.

Une remarque d'ordre général qui s'impose à tout esprit libre, c'est l'absence complète de chiffres réels et pratiques confirmant les assertions de M. Zaugg, dans ses lettres, remarques et rapports. Cependant, je me permets de relever deux points :

M. Zaugg dit : « M. Schmidt, lui, a dû reconnaître que certains de ses principes ne reposent pas sur des bases scientifiques ! »

En relisant ses propres écrits, je me demande si M. Zaugg peut affirmer en toute conscience que « lui » reconnaît que tous ses principes reposent sur des bases scientifiques ? Les chiffres de primes qu'il a donnés dans sa lettre du 30 septembre ont-ils été calculés si scientifiquement qu'après avoir affirmé n'avoir ajouté aucun chargement il se croit obligé de donner, deux mois plus tard, des explications sur ses calculs, disant qu'il a tenu compte d'une marge, pour suivre les indications données sur la longévité par le Bureau fédéral des Assurances ! Il reconnaît par là que les primes pures indiquées dans sa première lettre sont fausses et ses explications tardives n'ont d'autre but que de chercher à le couvrir.

Pour ma part, j'avoue avoir utilisé non seulement les bases scientifiques, mais aussi les bases légales que je devais appliquer à mon travail, et avoir tenu compte non seulement de la *technique* mais aussi de la *pratique* des assurances.

Enfin, M. Zaugg dit dans sa lettre, *in fine*, que « plus d'un membre masculin du F. S. P. se sentirait gêné à la pensée qu'on cherche à justifier les gros sacrifices qu'on voudrait imposer aux membres féminins par des calculs absolument arbitraires ».

A cette assertion « scientifique » (!) gratuite, je donne les résultats pratiques que ces calculs « absolument arbitraires » présentent dans l'application :

Rentes prévues à payer dorénavant aux membres du groupe féminin (retraitées et invalides) . . .	Fr. 308 069.70
Rentes prévues à payer dorénavant aux membres du groupe masculin (retraités, invalides, veuves et orphelins)	Fr. 141 839.50

Dans la proportion de 2/3 d'institutrices pour 1/3 d'instituteurs, le groupe féminin émarge, proportionnellement encore, pour 1937, de

Fr. 24 390.70 de plus

que le groupe masculin ! Messieurs les instituteurs peuvent donc se sentir à l'aise.

Il est regrettable qu'un actuaire ait pu se prêter à la campagne que M. Zaugg a cru bon de soutenir dans l'intérêt mal compris des institutrices, car toute cette action n'a fait que brouiller les choses, exciter des passions et retarder une réorganisation dont l'urgence a été reconnue par chacun. L'avenir dira si l'activité déployée par certaines institutrices de La Chaux-de-Fonds et leur « avocat technique » aura eu des effets heureux ou malheureux pour la cause du corps enseignant primaire en général.

A mon endroit, M. Zaugg a adopté une attitude que je préfère ne pas qualifier, mais comme ce qu'il avance ne présente aucune objectivité, ni le sérieux scientifique qu'on serait en droit d'attendre, je mets, sans autre, un point final à une polémique qui n'a que trop abusé de la patience des intéressés.

C'est en vous remerciant de bien vouloir faire paraître ce qui précède que je vous prie d'agréer, M. le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

O. F. SCHMIDT.

JURA LES ÉCOLIERS ET LES PRÉSENTATIONS THÉATRALES

C'est la coutume, dans nos villages, que les sociétés préparant un concert ou une soirée donnent la veille ou le lendemain de celle-ci une « représentation » pour les enfants ». Or les pièces de théâtre choisies conviennent généralement à des adultes et ne sont pas faites pour de jeunes oreilles. La Direction de

l'Instruction publique s'inquiète de ce mode de faire et invite les autorités scolaires et le corps enseignant à veiller à ce que désormais il n'y ait plus de ces « représentations pour enfants » ; « dans le cas où une société donnerait un spectacle convenant vraiment à la jeunesse, la permission d'y assister devra être accordée par l'autorité scolaire locale ; ces représentations ne pourront avoir lieu que l'après-midi. »

H. S.

L'INSPECTORAT

Dans sa dernière session, le Grand Conseil a réglé la question de l'inspectorat. La Neuveville a eu gain de cause et demeurera rattachée au Jura. Ainsi en ont décidé nos honorables, à une forte majorité. Nos amis des bords du lac de Biel seront contents. Le 9^e arrondissement comprendra donc les districts de Neuveville, de Courtelary, de Moutier et de Laufon (inspecteur : M. Frey) ; le 10^e, ceux de Porrentruy, des Franches-Montagnes, de Delémont (inspecteur : M. Mamie). Ces Messieurs verront leur besogne notablement augmentée. Le premier transférera vraisemblablement son domicile de Delémont à Tavannes. Nous avons bien l'impression que, grâce à l'intime collaboration du corps enseignant et de MM. les inspecteurs et au dévouement de tous, la bonne marche de nos classes ne souffrira pas du nouvel état de choses.

CHOIX D'UNE PROFESSION

Dès maintenant, nos autorités s'occupent de prendre des mesures en vue d'orienter les élèves des classes primaires et secondaires sortant au printemps sur le choix d'une profession. Une brochure traitant de la question et rédigée avec un grand souci d'objectivité sera remise au corps enseignant, qui aura la mission d'en distribuer des exemplaires à tous les intéressés et de les commenter, de les expliquer.

La question des apprentissages, compliquée par le chômage, est l'une des plus poignantes de l'heure. Bien des jeunes gens sont inoccupés ou vaquent temporairement à de vagues besognes de manœuvre. Et lorsque les affaires reprendront (il le faut bien !... ou, alors...), les uns, âgés de 24, 25 ans, peut-être plus, ne pourront trouver de travail à l'usine ou dans l'artisanat, n'ayant rien pu apprendre. Il leur faudra donc accepter des tâches quelconques peu rentables, ou commencer, à leur âge, un apprentissage. La situation sera moins grave pour de plus jeunes.

Une initiative à imiter est celle qu'a prise M. le Dr Riat, maire de Delémont, de créer pour notre ville une commission de réadaptation professionnelle. Cette commission a débuté dans ses fonctions sous la présidence de M. le Dr Junod, directeur de l'Ecole normale. Les jeunes chômeurs, après avoir subi un examen psycho-technique qui décelera leurs aptitudes, suivront des cours théoriques et pratiques donnés par des maîtres compétents et dévoués, par des chefs de métier, à titre bénévole. Voilà de l'entr'aide bien comprise.

ENTR'AIDE

La Société pédagogique bernoise a créé un camp de travail pour instituteurs au chômage. Il s'agit de transformer une ruine de château en une école de plein air (Oberwangen près Berne). La Confédération et le Canton subsidient ce travail ; les participants, en plus du logement et de leur entretien, reçoivent une solde de 1 fr. par jour.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE FRANCE

Lille les 2, 3, 4 et 5 août 1936.

Les circonstances ne nous ont pas permis de parler plus tôt, dans notre journal, du Congrès de Lille qui fit quelque bruit dans la presse française et, par contre-coup, dans celle de notre pays.

Je connaissais par leur journal, *L'Ecole Libératrice*, les tendances du Syndicat national et les problèmes nombreux et variés qui se posent à nos voisins, mais c'était la première fois que j'avais le privilège de répondre personnellement à l'aimable invitation de nos collègues français.

Le premier contact s'établit à Dôle, ville natale du grand Pasteur. Dans l'antique cité dont les vieilles pierres se mirent dans l'eau limpide et calme d'un Doubs qui ne ressemble en rien au Doubs franco-neuchâtelois, se réunissaient en effet, le 31 juillet, les instituteurs du département du Jura.

Au débarquer je me dirigeai vers la remarquable église dont la masse imposante et grise domine les toits serrés autour d'elle ; puis, descendant vers la ville basse, je découvris sans peine, au bord du canal, la vieille tannerie, transformée en musée, où naquit Pasteur. Des mains reconnaissantes et pieuses ont rassemblé dans l'appartement du tanneur maints souvenirs de l'homme à qui l'humanité doit tant. Après cette émouvante visite je retrouvai, dans leur école, d'aimables collègues avec qui je fis bonne connaissance.

Le lendemain, prise de contact avec les instituteurs du département réunis en assemblée générale. On y discuta ferme et pas toujours avec l'ordre qui règne généralement dans nos congrès ; affaire d'habitude, sans doute, et de tempérament. Les questions portées à l'ordre du jour du Congrès de Lille firent les frais d'un débat animé et intéressant. A l'occasion et probablement pour se délasser, la jeunesse entonne l'Internationale, bras levé et main fermée. Le grand nombre de figures jeunes est ce qui frappe le plus un Neuchâtelois rattaché à un corps enseignant qui ne se renouvelle plus !

Un excellent déjeuner réunit tout le monde et, comme dans la plupart des banquets, les discours se perdent dans le brouhaha des joyeuses rencontres. Le soir, réunion familiale et danse comme dans tout congrès qui se respecte. Grand merci encore, pour leur cordial accueil, aux collègues Guillot, secrétaire général du Syndicat départemental, Bouveret et Godelin, instituteurs à Dôle. Jurassiens et proches voisins nous nous sommes vite compris tant sont nombreux les points de contact.

Dimanche, départ pour Lille après une nuit à Paris. Les trains sont bondés et nous avons quelque peine à trouver place. Paysage plaisant et gracieux. Rivières, étangs, vastes champs de blé. L'été pluvieux tarde la moisson bien que les gerbes se dressent déjà par milliers, attendant un peu de soleil pourachever de mûrir. Les collines s'abaissent et le train roule maintenant dans la grande plaine du Nord. Horizons infinis, champs de blé ou de betteraves, triomphe de la brique et du pavé. Des noms rappellent la dernière guerre et les petits cimetières militaires témoignent que nous sommes près des champs de bataille de l'Artois. Villes et villages reconstruits : rues larges et bien aérées, petits jardins, tandis que subsistent, nombreux encore, les précaires abris de bois, coquettement aménagés parfois, qui accueillirent les habitants sitôt après l'armistice... Briques rougies, hautes cheminées, fumées opaques, pyramides de charbon... Vision d'une Egypte sans soleil.

Et voici Lille. Des quartiers sont totalement reconstruits mais les fumées de la grande ville industrielle du Nord, l'humidité du climat ont patiné les bâtiments qui ressemblent singulièrement aux survivants de la grande tourmente. La ville n'est pas sans charme pourtant ; de grandes avenues l'embellissent ; palais, cathédrale, églises, vieilles demeures flamandes ou espagnoles réjouissent le touriste curieux. Tout à coup, au détour d'une rue, au coin d'une place, un rappel brutal de l'occupation allemande : bâtiment détruit, civils fusillés...

Le congrès se tient à la Bourse du Travail ancienne chapelle d'un couvent désaffecté et le spectacle est singulier de ces grandes voûtes gothiques décorées de drapeaux rouges ou lillois (Lys d'argent sur champ de gueules). Les murs sont recouverts d'affiches contre la guerre, les munitionnaires, ou rappellent les récentes élections. Cette journée du dimanche 2 août est consacrée à quatre conférences pédagogiques d'information, tenues simultanément : Cours complémentaires — Ecoles primaires élémentaires (exposé des procédés en usage dans les écoles à classe unique) — Ecoles maternelles — Conférence d'information cinématographique (le cinéma scolaire paraît être très en faveur chez nos collègues français).

Le lendemain 3 août s'ouvrira le Congrès national proprement dit. Il s'agit non pas d'une assemblée générale analogue à celle de nos congrès romands, mais d'une assemblée des délégués départementaux réunissant de huit à neuf cents participants. Une partie de la salle est réservée aux auditeurs et la presse, qui s'invite, occupe le pied de la tribune. J'attendais avec une curiosité assez grande l'ouverture des débats : on m'avait si souvent parlé de ces discussions passionnées et orageuses, des déclarations « énormes » de quelques énergumènes et des commentaires horrifiés de certaine presse. Mais

j'avais pris la décision de me présenter avec un esprit neuf, exempt de préjugés, et de prendre d'emblée une attitude sympathique, la meilleure, me semble-t-il, pour tout comprendre sinon pour tout approuver. Et, comme à Dôle déjà, les conversations, les échanges d'idées, les contacts personnels d'homme à homme m'en ont plus appris en quelques heures que bien des revues ou articles de journaux.

Première constatation : Le Syndicat national n'est pas une Société pédagogique proprement dite mais avant tout un syndicat rattaché à la C. G. T. Comptant 85 000 membres, il est une force qu'on ne peut négliger. Avantage certain d'un pays unifié et non pas fractionné en cantons souverains.

Deuxième constatation : Le Syndicat national est très « Front populaire » et la joie du récent triomphe électoral éclate partout. Dois-je dire que l'enthousiasme de nos collègues, leur allant, leur désir passionné d'améliorer les conditions des humbles m'ont profondément ému ? Sorti du peuple, l'instituteur français est resté tout près du peuple, partageant ses soucis, ses angoisses, ses aspirations, liant son sort au sien et ne se croyant pas, parce que plus instruit, d'une classe sociale supérieure.

Troisième constatation : Le Congrès de Lille est le premier réuni sous le signe de l'unité : les représentants de tous les instituteurs syndicalistes de France, socialistes et communistes, sont réunis dans la même salle et tous de s'en féliciter.

Quatrième constatation : La liberté de discussion est entière ; le président de séance n'intervient presque jamais pour rappeler un orateur à l'ordre ou le prier d'écourter son discours. L'opinion d'une infime minorité peut être développée pendant près de 45 minutes à la tribune ; le congrès écoute... ou n'écoute pas mais accueille avec courtoisie les déclarations les plus opposées et applaudit indifféremment les unes et les autres. Un auditeur non averti peut donc se tromper singulièrement s'il juge de la faveur d'une thèse à l'intensité des applaudissements.

Cinquième constatation : c'est le prestige et la confiance dont jouissent les membres du Bureau et le secrétaire général du Syndicat, André Delmas, homme jeune, énergique, intelligent, aux idées claires et larges.

C'est le Rapport moral du Bureau qui est soumis à la critique des délégués. Chaque membre du Bureau prend ensuite la parole pour répondre aux observations concernant son département : Affaires corporatives, administration, action sociale, action et défense laïques, commission pédagogique (Louis Dumas), l'Ecole Libératrice (G. Lapierre), Relations internationales, propagande, affaires coloniales, rapport financier, défense du travail féminin, perfectionnement culturel des maîtres.

Sixième constatation : Nos collègues français, bien qu'appartenant aux partis de gauche, sont d'excellents patriotes, aimant profondément leur pays, soucieux de sa prospérité et de sa grandeur. (Une récente visite au Musée pédagogique de la rue d'Ulm, à Paris, m'a révélé que près du quart des instituteurs mobilisables avaient été tués.) Mais leur patriotisme est largement humain, tolérant, compréhensif. Combien la générosité de leurs aspirations, leur pacifisme constructif nous reposent des cris discordants et haineux de nos voisins du nord et du sud.

J'avoue, au risque de scandaliser certains collègues, que le chant de l'Internationale entonné parfois au cours de ces journées, ne me blesse pas ; au delà de l'air et des paroles j'y vois la grande espérance du peuple souffrant et malheureux, aspirant à la vraie liberté et au triomphe de l'humanité. L'appel d'un collègue espagnol m'a aussi profondément ému et je songeais constamment aux instituteurs de Barcelone si pondérés, si généreux, si profondément démocrates, que nous eûmes le privilège de saluer au cours du dernier voyage de la Romande.

Après les souhaits de bienvenue de la présidente de séance, Delmas prononça le discours d'ouverture dont un passage, incomplètement rapporté par la presse, fit quelque bruit au Sénat. De cet intéressant discours je ne retiendrai que ce passage : « La démocratie, dans le combat qu'elle livre au fascisme sur l'échiquier mondial, ne fera la preuve qu'elle est supérieure à ce fascisme que si, pour résoudre les difficultés immenses qui sont devant nous, elle sait s'imposer à elle-même une discipline que les autres régimes n'attendent que de la volonté des dictateurs. »

Ensuite, et durant trois jours, se succèdent à la tribune de nombreux orateurs exposant sincèrement, souvent avec brio, leurs convictions, leurs espérances, leurs critiques ou leur approbation. La discussion close, le collègue responsable répond au nom du Bureau. A ce moment, l'attention de l'auditoire est très grande et la tempête d'applaudissements qui accueille généralement l'intervention des « responsables » dit assez de quelle confiance ils jouissent. C'est l'Action sociale qui souleva le plus gros débat et c'est au cours de la discussion sur la paix et la guerre que cette phrase fut répétée : « Plutôt la servitude que la guerre, parce que de la servitude on en revient, de la guerre on n'en revient pas. » La presse ne manqua pas de « monter en épingle » ce propos affirmant, le lendemain, avec des titres hauts d'un pouce que les instituteurs du Syndicat national s'étaient ralliés au cri de « Plutôt la servitude que la guerre ! » Tout comme si, en Pays romand, tel collègue déclarant, au cours d'un congrès et sous sa propre responsabilité, que seul le fascisme ou le frontisme sauvera la Suisse, la presse, disons de gauche, s'empressait

de publier le lendemain, en gros caractères : « Le corps enseignant romand a passé au fascisme ou au frontisme ! »

La réponse de Vivès, secrétaire de la Commission d'Education sociale, fut magnifique et sa péroration longuement applaudie par les délégués debout. Ce qui compte donc, ce n'est pas tel ou tel discours mais les résolutions votées au terme du congrès. La motion sur la paix fut acceptée par 695 mandats (motion de la commission admise par le Bureau) contre 124 à la motion des pacifistes intégraux (en plus : 40 abstentions et 9 absents).

J'en viens ici à une septième constatation : Le rôle de la presse en France (...et en Suisse aussi. Qu'on se souvienne de certains commentaires du *Pays* lors du Congrès de Porrentruy). Chaque matin s'étaient, sur la table des invités, les grands journaux du pays où nous pouvions lire le compte rendu des séances de la veille. Rarement déformation des faits ne fut plus patente et, je ne crains pas d'ajouter, plus scandaleuse. Et c'est sur la foi de ces « informations » que tel député intervient à la Chambre ou au Sénat et ce sont justement, comme par hasard, ces articles haineux, démagogiques, mensongers qui sont aussitôt reproduits, avec un ensemble touchant, par notre « honnête » presse romande et commentée comme vous savez.

Le mercredi matin 5 août, les délégués des associations amies invitées eurent quelques minutes pour apporter les salutations et les vœux de la société qu'ils représentaient. On entendit donc successivement des délégués anglais, belges, luxembourgeois, sans oublier ceux de divers syndicats ouvriers, en particulier de Jouhaux, secrétaire de la C. G. T. Que chacun se rassure : le petit discours prononcé par le délégué de la S. P. R., instruit par l'expérience, fut assez terne, assez général, incolore et inodore pour que le Vaudois le plus « vert et blanc » n'eût rien à y reprendre ! Mais il ne put s'empêcher, *Le Matin* en main, de stigmatiser comme il convient les procédés d'une presse dénaturant sciemment et d'odieuse façon les délibérations d'un congrès. Il prit l'engagement de dire aux instituteurs romands : « Chers collègues, méfiez-vous, et trois fois plutôt qu'une, des comptes rendus et des commentaires de la grande presse d'information. Si vous voulez être honnêtement et exactement renseignés, allez aux sources, c'est-à-dire aux comptes rendus sténographiques publiés par l'*Ecole Libératrice*. »

Entre temps, quelques rapides visites au riche musée de peinture qui abrite aussi une remarquable collection de gravures et d'estampes, me permirent d'admirer la célèbre « Tête de cire », d'un auteur inconnu, que les revues d'art ont popularisée. J'ai longtemps contemplé, sous des angles divers, cette ravissante tête de jeune fille, au profil si pur, au charme indéfinissable et mélancolique.

Aimablement, les collègues lillois nous conduisirent aussi à Roubaix et à Tourcoing, grandes villes manufacturières où les taudis

les plus abominables voisinent avec de riches demeures. Nous avons mieux compris alors certaines grèves « sur le tas ». Je n'ai garde d'oublier la solennelle réception à l'Hôtel de ville, édifice battant neuf dressant très haut son élégant beffroi, où l'adjoint au maire prononça un simple mais émouvant discours.

La section lilloise du S. N. avait organisé une série d'excursions en Belgique, en Hollande, à Londres. Le temps dont je disposais me permit de faire seulement un pèlerinage que je n'aurais pas voulu manquer : celui de Notre-Dame-de-Lorette, première crête bordant la plaine, surmontée aujourd'hui du Phare du souvenir et couverte d'un immense cimetière militaire. Ces milliers de croix, témoins de la fureur et de la folie des hommes, laisseront dans mon cœur un ineffaçable et douloureux souvenir. Traversant les lieux aux noms devenus familiers : Armentières, Lens, Béthunes, La Bassée, Arras, etc., villes ou villages totalement ou partiellement reconstruits, nous arrivâmes sur la Crête de Vimy où se dresse l'imposant et tout récent Mémorial canadien, vaste et impressionnant monument. La visite des tranchées, à 15 mètres sous terre, est fort instructive, car tout est resté tel quel depuis l'armistice. Rien n'effacera de ma mémoire le souvenir de cette journée pluvieuse, de ces nuées basses roulant sur l'immense plaine dont seules les pyramides de charbon rompent la monotonie. Là se déroula un des plus grands drames de l'Histoire...

...Le même soir le train me conduisait à Genève où allait se tenir le Congrès de la F. I. A. I., l'Association internationale des Associations d'instituteurs dirigée par nos chers et distingués collègues Dumas et Lapierre, membres éminents du Syndicat national.

J. ROCHAT.

PRATIQUE

LECTURES LITTÉRAIRES (suite).

Un sobriquet.

...Cet autre-là, on ne l'appelait que « Raboliot », à tel point qu'on avait oublié jusqu'à son nom de baptême. Sa mère elle-même et sa femme ne l'appelaient que « Raboliot » ; un sobriquet qui était sien depuis toujours, depuis les premiers mois de sa vie. Déjà fûté, remuant, le corps fin, l'œil vit et noir, c'était bien vrai qu'il ressemblait à un lapin de « rabolière », à un « raboliot » bien venu, de lignée sauvage et drue : lapereau sauvage, bête de bois. Les broussailles étaient son domaine, les « aroncés » épineuses où il se coulait à l'aise, les longues friches où frissonnent les bruyères, « breuvèzes » pourpres, « breumailles » rose tendre et les couverts de grands genêts qui le cachaient, debout, tout entier.

Braconnier parbleu, comme tout le monde l'est en Sologne, comme l'était défunt son père.

(M. Genevoix : « Raboliot ».)

Porteurs nègres.

Le colon regardait passer les gens du village. Un à un, les crânes chargés d'un panier de kolas apparaissaient par l'échancrure de la bâche. Figures stupides, toutes à l'importance de leur travail ; joues d'un brun lisse, zébrées de cinq lignes parallèles ; trois pointes de tatouage entre les sourcils ; lèvres

que le morceau de quartz taillé qui les traverse alourdissait encore. Seuls les yeux vivaient, glissaient vers les côtés, en découvrant la sclérotique jaune ; ils essayaient, sans remuer la tête, de dévisager le nouveau blanc. Mâlik remarquait le cou des femmes orné de perles rouges.

(Paul Morand : « Magie noire ».)

Un petit chat.

Qualificatifs. (Vocabulaire choisi exprimant exactement l'impression de l'auteur.)

Il est parti le long de la buanderie. *Duveteux* encore, un peu *pataud*, il semble en ces instants que le devance dans la durée dans le *petit fauve* qu'il deviendra. Toute sa *grâce inquiétante*, sa *souplesse muette* et dangereusement armée, elles sont déjà dans ses *allonges exactes*, dans la *coulée flexible de ses lignes*. Il va, les *pattes feutrées*, le *col horizontal*. Une *lente ondulation* parcourt son corps du *garrot* à l'échine, se prolonge et s'inscrit dans l'espace à l'extrême pointe de sa queue noire. Ainsi glisse-t-il, *infléchissant le flanc* au chambranle de la porte entr'ouverte. (M. Genevoix : « Rroû ». — E. Flammarion, Paris.)

Le félin.

Rroû, hormis sa maîtresse, n'admet personne à le toucher. Les hommes qui l'approchent il les fixe de ses prunelles froides, rasé bien à plat devant eux. Et quand leur main s'avance il saute légèrement en arrière, et de nouveau se rase en les regardant droit aux yeux.

Un jour, Clémence caressait le ventre de Rroû. Couché par terre sous sa paume, le chat noir se roulait en exhalant un ronronnement rapide, un peu nerveux. Elle le maniait, le pétrissait, le faisait pivoter sous sa main. Et tout à coup elle a cédé à un transport de joie orgueilleuse, empoigné Rroû par sa queue noire pour le soulever dans ses bras. Gertrude, qui regardait, a vu le chat faire une volte en l'air, d'un tour de reins prodigieusement rapide. Un chuintement bref, un coup de patte : et Rroû, debout devant sa maîtresse, la regardait avec défi. La main de Clémence saignait. Rroû est parti sans hâte, les jambes allègres et la queue verticale.

... Un roulis très souple et très lent parcourait sur l'échine d'une ondulation continue. Et sa queue derrière lui balayait légèrement le sable à menues secousses, frétilantes. Seule sa tête ne bougeait pas, rigide au bout du col tendu, les oreilles abattues, les yeux fixes. Et l'échine de Rroû, petit fauve frémissant, se bandait davantage, son bond d'attaque affleurait déjà son poil noir.

(M. Genevoix : « Rroû ».)

Rroû bâille.

... Rroû bâilla, découvrant jusqu'au fond de sa gorge sa denture blanche et robuste, son palais à la pulpe rose, d'une fraîcheur de coquillage mouillé. Et quand il eut bâillé, sa mâchoire refermée claqua, et il eut faim.

Défi.

... Leurs nez se touchent, leurs yeux se défient. Un long moment ils restent ainsi l'un et l'autre raidis, dans une immobilité frémissante. Mais le grondement de Rroû, peu à peu, devient un cri bas et farouche, un chant de menace barbare si terrible que le matou jaune recule, recule encore et brusquement s'enfuit.

(M. Genevoix : « Rroû ».)

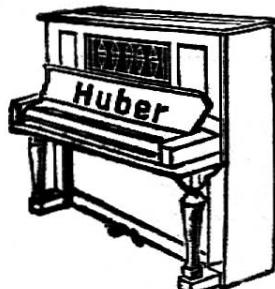
LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement primaire

BALLET (Mme J.). MON LIVRE ROUGE , in-8° cartonné, illustré	Fr. 2.—
MON LIVRE BLEU , in-8° cartonné, illustré	» 2.—
MON LIVRE VERT , in-8° cartonné, illustré	» 2.—
BONJOUR (E.). LECTURES à l'usage des écoles primaires, degré intermédiaire. In-16 cartonné, illustré	» 3.—
BONJOUR (E.). LECTURES à l'usage des écoles primaires, degré supérieur. In-16 cartonné, illustré	» 3.75
COURS DE LANGUE FRANÇAISE , grammaire, vocabulaire, composition :	
PREMIER LIVRE , à l'usage du degré moyen des écoles primaires, par CH. VIGNIER, avec la collaboration de U. BRIOD, L. JAYET et H. SENSINE. In-16, cartonné	» 2.50
DEUXIÈME LIVRE , à l'usage du degré supérieur des écoles primaires, par H. SENSINE, avec la collaboration de L. JAYET, U. BRIOD et CH. VIGNIER. In-16, cartonné	» 3.—
INSTRUCTIONS CONCERNANT L'EMPLOI DU COURS DE LANGUE FRANÇAISE par L. JAYET et U. BRIOD. In-16, broché	» 0.80
H. DUCHOSAL. EXERCICES DE LECTURE EXPLIQUÉE , à l'usage du degré supérieur des écoles primaires. In-16, cartonné	» 1.80
DUPRAZ (L.) et BONJOUR (R.). ANTHOLOGIE SCOLAIRE , in-16, cartonné	» 5.—
F.-M. GRAND, E. WEBER, U. BRIOD. MON PREMIER LIVRE , in-8° cartonné, illustré	» 3.—
Collection de 6 tableaux tirés de <i>Mon premier livre</i> , collés sur 3 cartons de 60×90 cm.	» 7.50
F.-M. GRAND et U. BRIOD. MON SECOND LIVRE , Grand in-16, cartonné, illustré	» 3.—
MARTI (A.). HEURES CLAIRES , livre de lecture. In-16, cartonné, illustré	» 3.—
MERCIER (L.) et MARTI (A.). LIVRE DE LECTURE , à l'usage du degré supérieur des écoles primaires. In-16, cartonné, illustré	» 5.—
LES PREMIERS PAS . Lectures graduées et illustrées par quelques amis de l'enfance :	
Premier recueil. In-16, cartonné	» 1.80
Deuxième recueil. In-16, cartonné	» 2.50
VIGNIER (Ch.) et SAVARY (E.). RECUEIL DE DICTÉES , Grammaire, vocabulaire, élocution, rédaction, lecture expliquée :	
Cours moyen. In-8°, cartonné	» 3.50
Cours supérieur. In-8°, cartonné	» 3.50



JEAN HUBER, LAUSANNE

Grand choix — Réparations — Accordage — Arrangements spéciaux pour les membres de la S.P.S.R.

Rue de Bourg, 29

L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles



Chamoisage de peaux — Fabrication de Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienna 7, ch. d. Pins 15

Faetisch Frères S.A.

présentent aux lecteurs de l'Éducateur et au Corps enseignant leurs meilleurs vœux pour 1937.

A LOUER

appartement 6 pièces, 1^{er} étage, dans maison ensoleillée et tranquille. Conviendrait à retraités. Fr. 500.— par an.

S'adresser Ed. Cachemaille, instituteur, Valleyres - sous - Rances.

Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR

BULLETIN

VACAT.

CH. GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33

Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ANDRÉ CHÉRON

Trois fois champion de France.

VIENT DE PARAITRE :

Miniatures stratégiques françaises

Un volume in-8°, broché, de 70 pages et 78 diagrammes Fr. 3.—

Une miniature est un problème d'échecs ne comprenant pas plus de sept pièces ; un problème stratégique est un problème ayant une manœuvre préparatoire d'une pureté de but absolue et dont la construction est soumise à certaines exigences d'ordre logique qui la rendent très ardue.

Aussi ce recueil, où tous les thèmes stratégiques ont été réalisés en miniature, forme-t-il une merveilleuse anthologie française de tours de force de composition.

RAPPEL :

Nouveau manuel d'échecs du débutant

Un volume in-8°, de 178 pages et 65 diagrammes : relié Fr. 6.—
broché » 5.—

Cet idéal cours élémentaire d'échecs s'adresse : 1^o aux *profanes* qui désirent apprendre à jouer mais ont besoin d'explications du jeu claires et précises ; 2^o aux *débutants* qui sont en quête d'un cours qui enseigne tout l'essentiel ; 3^o aux *joueurs ambitieux* qui se sentent arrêtés dans leurs progrès et qui cherchent un maître.

Les échecs artistiques

Un volume in-8°, de 170 pages et 165 diagrammes : relié Fr. 6.—
broché » 5.—

C'est un traité didactique sur le problème et l'étude, écrit par un maître de la composition, et une merveilleuse collection de problèmes et d'études, la poésie des échecs avec une profusion de théories nouvelles.

Traité complet d'échecs

Un volume in-8°, de 440 pages et 391 diagrammes : relié Fr. 14.—

« Si, en 1913, quand j'ai débuté dans les échecs, j'avais eu le Traité de Chéron, un an après j'aurais eu la force que je n'ai acquise que dix ans après. Ce qu'il fallait chercher dans cent livres se trouve dans un. » (Renaud, *champion de France 1933*.)

Le mérite durable de cette œuvre splendide réside dans le fait qu'ici, pour la première fois, qu'il s'agisse du début, du milieu ou de la fin de la partie, l'idée a été dégagée.